

Séance régulière du 15 août 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle Lévis St-Yves, 2451, rue Camirand, le 15 août 2022 à 19 h.

À laquelle sont présents,

Monsieur Denis Bergeron, maire suppléant et conseiller au siège no 5, ainsi que Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

| | |
|-----------------|-------------|
| Martin Harvey | Siège no. 1 |
| Doris Jetté | Siège no. 2 |
| Régent Michaud | Siège no 3 |
| Georges Lysight | Siège no. 6 |

Tous membres du conseil formant quorum, chacune de ces personnes s'étant identifiée individuellement.

Madame Sylvie Lacoursière, conseillère au Siège no. 4 avait motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures, sous la présidence de M. Denis Bergeron maire par intérim.

Assiste également à la séance Mme Diane Desjardins comme secrétaire de la séance.

Afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord lors de la présentation d'une proposition, il sera présumé que tous les membres du conseil présents sont d'accord avec les décisions prises à la présente assemblée.

Le maire par intérim fait un retour sur ses activités durant le mois et l'avancement des divers dossiers administratifs, particulièrement les efforts pour le recrutement afin de combler les postes vacants du personnel.

203-08-2022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Régent Michaud , appuyé par monsieur Martin Harvey et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PROCÈS-VERBAUX
 1. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2022
 2. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2022
 3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} août 2022
3. CORRESPONDANCE
 1. Inspection et vérification en sécurité incendie
 2. Centre l'Étape
 3. Demande de remboursement pour bris de laveuse
 4. MRC-félicitations pour le prix Distinction/réalisation 2022
 5. MAMH-confirmation de la réception de données financières 2021 et partie de 2022
 6. Confirmation du soutien financier du député M. Simon Allaire, du gouvernement du Québec.
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. ADMINISTRATION
 1. Adoption des dépenses de juin et de juillet 2022
 2. Rapport du greffier-trésorier sur les recettes et dépenses au 31 juillet 2022
 3. Embauche de Mme Nicole Gagnon au poste temporaire de réceptionniste
 4. Banque d'heures pour services comptable et formation auprès de Infotech, logiciels municipaux
 5. Embauche de M. Boubacar Gaye, technicien en urbanisme
 6. Autorisation et nomination de Mme Karine Trahan au poste de greffière-trésorière par intérim
 7. Autorisation d'inscription de M. François Lussier comme apprenti eau usée et eau potable
 8. Demande d'appui à une résolution de la MRC -station d'arrêt d'autobus
 9. Renouvellement de l'entente de service eau et égout avec Sainte-Ursule
 10. Achat de calendriers Appartenance Mauricie
 11. Fermeture temporaire du bureau municipal le 24 août 2022
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT VOIRIE
8. URBANISME
9. ENVIRONNEMENT
10. LOISIR, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
 1. Projet des jeux d'eau-suivi
11. AFFAIRE NOUVELLE
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAUX

204-08-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JUIN 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Harvey, appuyé par monsieur Régent Michaud et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2022.

205-08-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Georges Lysight, appuyé par madame Doris Jetté et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022.

206-08-2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} AOÛT 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} août 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Régent Michaud, appuyé par monsieur Georges Lysight et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} août 2022.

CORRESPONDANCE

207-08-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Georges Lysight, appuyé par monsieur Martin Harvey et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

1. Inspection et vérification en sécurité incendie
2. Centre l'Étape
3. Demande de remboursement pour bris de laveuse
4. MRC-félicitations pour le prix Distinction/réalisation 2022
5. MAMH-confirmation de la réception de données financières 2021 et partie de 2022
6. Confirmation du soutien financier du député M. Simon Allaire, du gouvernement du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

208-08-2022

ADOPTION DES DÉPENSES DE JUIN ET JUILLET 2022

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pu prendre connaissance des comptes à payer dans la liste soumise le 2 août,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Doris Jetté, appuyé par monsieur Régent Michaud et résolu d'autoriser le paiement des dépenses courantes, pour la période du 6 juin au 2 août 2022 représentées par les écritures numéros 202200245 à 202200276 inclusivement totalisant un montant de 143 424,41 \$, tel que présenté.

| | | |
|------------------------------|------------------------------|-----------|
| Martin Harvey | Poste et bibliothèque | 116,05 |
| Claude Lessard | Cellulaire juin | 50,00 |
| Construction et agrégats L. | Gravier et transport | 1201,50 |
| Bélangier Sauvé, avocats | Honoraires juin | 862,31 |
| Denis Bergeron | Cellulaire juin | 50,00 |
| Bernard Lessard Excavation | Location de camion | 1468,82 |
| Carquest Louiseville | Tape, gant, grippeur | 89,67 |
| Canadien National | Juin | 2668,50 |
| DL MINI-PELLE | 3 heures de mini-pelle | 344,92 |
| L'Écho de Maskinongé | Publicité jobboom | 627,77 |
| Environnement MCM Inc | Juin-assainissement des eaux | 1011,79 |
| Épicerie Jacques Lessard | Essence juin | 1728,11 |
| Félix Sécurité inc. | Extincteur | 574,87 |
| Groupe CLR | Mai-juin | 320,34 |
| Hydro-Québec | Éclairage mai-juin | 3200,07 |
| Location C.D.A. inc. | Pont d'échafaud | 151,12 |
| Ministère du revenu du Qc | Remises de l'employeur | 12578,89 |
| Ministre des Finances | 1er paiement SQ | 21 641,00 |
| Munic. Saint-Justin | Matières résiduelles juin | 1597,64 |
| Isabelle Plante | Aide de gestion | 94,74 |
| Poste Canada | Courrier de quartier mai | 55,45 |
| Receveur général du Canada | Remises de l'employeur | 5069,51 |
| Régie d'aqueduc | Quote-part juillet | 9811,00 |
| Fonds d'information | Mutations juin | 20,00 |
| MRC Maskinongé | Quote-part juin | 3940,19 |
| Stéphane Bernard c.p.a. inc. | Consolidation | 15567,62 |
| Sogetel inc | Bureau juin-juillet | 509,23 |
| Transp. Viateur St-Yves | 5eme versement | 36795,67 |
| Infotech | Webinaire Sygem juin | 339,18 |
| Services techniques | Équipement juillet | 68,42 |
| Ghislain Lambert | Plans, calculs tableaux etc. | 6955,98 |
| SEAO Constructo | Appel d'offres | 109,55 |
| Serv, cartes Desjardins | Poste, Itcloud juin-juillet | 385,57 |
| Pitney Works | Mai-juin affranchissement | 647,33 |
| Dépanneur 350 | Essence mai-juin et autres | 820,62 |
| Entreprise. A. Laporte | Pièce inventaire | 305,53 |
| Maski Ford | Huile | 67,36 |
| Nordikeau inc. | EU Juin | 82,78 |
| Lacombe Jeanne | Matériel voirie | 178,15 |
| Spectacles Productions D.L. | Micromagie-maquilleuse | 919,80 |
| Bergeron Électrique | Couvert, connecteur, lumière | 838,28 |
| Sentiers canins Maskinongé | Mai | 283,50 |

| | | |
|---------------------------------|----------------------------|------------|
| COOP Nationale de l'information | Le Nouvelliste-publication | 899,10 |
| Michael Desaulniers Desbiens | Essence et Poste canada | 163,95 |
| FNX INNOV | Services prof. mai | 2184,53 |
| Hugo Allaire | Consultant juin | 4978,00 |
| Diane Desjardins | Consultant juillet | 1050,00 |
| | | |
| | total | 143 424,41 |

209-08-2022

RAPPORT DES RECETTES ET DÉPENSES AU 31 JUILLET 2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Harvey, appuyé par monsieur Régent Michaud et résolu que ce conseil accepte le dépôt du rapport sur les activités financières de fonctionnement à des fins fiscales de la Municipalité au 31 juillet 2022 tel que présenté par le greffier-trésorier.

210-08-2022

EMBAUCHE DE MADAME NICOLE GAGNON AU POSTE TEMPORAIRE DE RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT QUE suite à une entrevue du comité des ressources humaines, madame Nicole Gagnon a démontré les aptitudes et compétences requises pour combler immédiatement le poste de réceptionniste;

CONSIDÉRANT QUE le titulaire du poste est présentement en congé prolongé;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite assurer le maintien des heures d'ouverture du bureau municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Régent Michaud, appuyé par monsieur Martin Harvey et résolu de procéder à l'embauche de madame Nicole Gagnon au poste de réceptionniste, temporairement jusqu'au retour du titulaire du poste, selon un horaire de 24 heures/semaine et une rémunération de 25\$/l'heure.

Madame Doris Jetté a exprimé sa dissidence. La résolution est donc adoptée à la majorité.

211-08-2022

**BANQUE D'HEURES POUR SERVICES COMPTABLE ET
FORMATION AUPRÈS DE INFOTECH, LOGICIELS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'assurer un support technique et une formation au personnel récemment embauché pour la gestion financière de la Municipalité à l'aide de l'outil logiciel SYGEM;

CONSIDÉRANT la proposition de la firme Infotech logiciels municipaux ayant pour titre Addenda

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Harvey, appuyé par monsieur Régent Michaud et résolu d'accepter la proposition de Infotech pour une banque de 26 heures au coût de 1 960 \$ taxes en sus.

212-08-2022

**EMBAUCHE DE M. BOUBACAR GAYE, TECHNICIEN EN
URBANISME**

CONSIDÉRANT QUE le poste de technicien en urbanisme est présentement vacant;

CONSIDÉRANT QU'en attendant que le poste soit comblé, la municipalité de Sainte-Ursule consent à prêter monsieur Boubacar Gaye, technicien en urbanisme, à raison d'une journée/semaine au même salaire, soit 29 \$/heure, qu'il reçoit de la part de la municipalité de Sainte-Ursule.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Régent Michaud, appuyé par monsieur Georges Lysight et unanimement résolu que ce conseil accepte la proposition de la Municipalité de Sainte-Ursule telle que présentée.

213-08-2022

**AUTORISATION ET NOMINATION DE MME KARINE TRAHAN
AU POSTE DE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM**

CONSIDÉRANT QUE le titulaire du poste de greffier-trésorier est en congé prolongé

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général est vacant;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder sans délais aux paiements des comptes, à la gestion des documents municipaux et aux diverses signatures officielles requises dans les opérations courantes de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Georges Lysight, appuyé par monsieur Martin Harvey et résolu de nommer madame Karine Trahan au poste de greffier-trésorier par intérim jusqu'à ce que le titulaire du poste de directeur général entre en fonction de façon permanente. Madame Trahan est donc autorisée à signer les chèques et autres pièces bancaires ainsi que les contrats et autres documents officiels normalement signés par le greffier et/ou par le directeur général.

214-08-2022

**AUTORISATION D'INSCRIPTION DE M. FRANÇOIS LUSSIER
COMME APPRENTI EAU USÉE ET EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QUE monsieur François Lussier aura à suivre le plus rapidement possible des formations en opération des réseaux d'aqueduc et d'égout;

CONSIDÉRANT QU' à ces formations formelles s'ajoute une démarche d'apprenti auprès d'opérateurs compétents;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Régent Michaud, appuyé par madame Doris Jetté et résolu d'autoriser l'inscription immédiate de monsieur François Lussier, directeur des Travaux publics, comme apprenti opérateur de service d'eau potable et d'égout.

215-08-2022

**DEMANDE D'APPUI À UNE RÉOLUTION DE LA MRC -STATION
D'ARRÊT D'AUTOBUS**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Maskinongé entreprend une démarche auprès de l'entreprise de transport par autobus KEOLIS CANADA afin que soit rétablis les arrêts d'autobus sur le territoire de la MRC de Maskinongé, com en fait foi sa résolution 250-07-2022, adoptée le 13 juillet 2022;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil considère que la desserte par autobus est essentielle pour maintenir une mobilité optimale vers les principales villes d'intérêt pour sa population et pour les visiteurs de notre région;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Georges Lysight, appuyé par madame Doris Jetté et résolu que ce conseil appuie la MRC de Maskinongé dans sa démarche visant le retour des arrêts d'autobus, sur le territoire, auprès de KEOLIS CANADA.

216-08-2022 **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE EAU ET ÉGOUT AVEC SAINTE-URSULE**

CONSIDÉRANT QUE l'entente de fourniture de service de gestion de l'eau potable et de l'égout, autorisée sous la résolution numéro 178-07-2022, conserve un statut temporaire qui se renouvelle par mois ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Harvey, appuyé par monsieur Georges Lysight et unanimement résolu que ce conseil renouvelle l'entente avec la Municipalité de Sainte-Ursule concernant le service de gestion de l'eau potable et de l'égout fourni temporairement par celle-ci.

217-08-2022 **ACHAT DE CALENDRIERS APPARTENANCE MAURICIE**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Georges Lysight, appuyé par madame Doris Jetté et unanimement résolu d'autoriser l'achat de cinq (5) calendriers de Appartenance Mauricie au coût unitaire de 10 \$

218-08-2022 **FERMETURE TEMPORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL LE 24 AOÛT 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Harvey, appuyé par monsieur Régent Michaud et unanimement résolu d'autoriser la fermeture temporaire du bureau municipal pour une journée, soit le 24 août 2022.

TRANSPORT/VOIRIE
AUCUN DOSSIER

URBANISME
AUCUN DOSSIER

ENVIRONNEMENT
AUCUN DOSSIER

LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

PROJET DES JEUX D'EAU- SUIVI

Le maire par intérim fait rapport sur l'avancement du dossier des jeux d'eau, particulièrement concernant les démarches effectuées pour ajuster le financement, suite à une hausse du coût du projet.

AFFAIRES NOUVELLES

AUCUN DOSSIER

PÉRIODE DE QUESTIONS

219-08-2022

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Régent Michaud, appuyé par Monsieur Martin Harvey et résolu de clore la présente séance à 20H28.

Denis Bergeron
Maire par intérim

Diane Desjardins
Secrétaire de la séance

Je, Denis Bergeron, maire par intérim, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

